

## ENSEMBLE PASTORAL DE L'ILE DE RE

### Compte rendu de la réunion du conseil paroissial pour les affaires économiques du 26 juin 2018

**Membres présents** : Père Cottereau - Père SAMORIDE

Didier BERTHOU - Jean-Paul BOUQUET - Axel CATALAN - Michèle GENDRE - Bruno GEZE- André ROULLET - Philippe VILLEMOT

**Membres absents excusés** : - Jean Claude BERNIER

**Invités** : Olivier LEFORT (économiste diocésain) - Michèle Gendre

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Accueil par le Père Cottereau - Temps de prière avec l'Évangile du jour

Le Père Cottereau présente le nouvel économiste diocésain, Olivier LEFORT, venu faire connaître le déroulé du chantier de la maison diocésaine à Saintes.

Les personnes présentes sont invitées à se présenter à leur tour.

Ordre du jour :

- Résultats 2018
- Investissements 2018
- Prévisions budgétaires pour 2019 (hors entretien courant)
- Investissements à long terme
- Questions diverses

#### **1 – Les résultats comptables 2018**

Les résultats, validés par les services de l'Évêché, sont présentés par Mme Gendre.

Le curé étant responsable de la gestion comptable, il est désormais le seul à signer l'attestation de conformité vis à vis des règles comptables.

Le résultat de l'année 2018 est un résultat positif de : 68 237€ contre un résultat de 40 213 € en 2017.

Cet excédent semble être généré par des intérêts 2018 plus importants du crédit agricole et des gros travaux qui n'ont débuté qu'en septembre - octobre les factures ne sont pas encore produites.

Si les produits montrent une augmentation au niveau des offrandes de cierges, il n'en est pas de même pour les casuels qui sont en légère diminution.

Les dons reçus sont de l'ordre de 25 218 €. Ces dons sont affectés à l'achat de l'orgue de La Couarde.

Les charges restent sensiblement identiques à celles de 2017.

#### **2 - Investissements en 2018**

- Aux Portes, la réparation du mur de clôture en pierres qui se situe entre l'ancien et le nouveau bâtiment se monte à 13 000€

- A Loix les travaux de réhabilitation du presbytère ont débuté. Pour le moment seuls des acomptes ont été versés aux artisans pour un montant de 46 600€
- La sonorisation des églises se poursuit selon les prévisions engagées : La Couarde en septembre pour un montant de 20 750€ et Loix en décembre pour 18 340€
- La facture de l'orgue de La Couarde s'élève à 28 850€ dont 25 218€ sont financés par un appel aux dons précités au chapitre résultats 2018.

### **3 - Prévisions 2019**

- Achèvement des travaux du **presbytère de Loix**, environ 100 000€
- Suite de l'installation des sonorisations : **Le Bois, Saint Clément** environ 40 000€
- **Église d'Ars**

Participation à l'installation du chauffage à raison de 30% de la facture, prise en charge de l'installation d'une nouvelle sonorisation. Ces deux montants ne sont pas encore connus.

Le devis de réfection de l'estrade s'élève à 11 000€. Ce montant semble excessif, il est à revoir.

Une souscription est envisagée pour doter l'église d'un nouvel orgue (hors association diocésaine)

M Vignon propose la création d'une association qui pourrait prendre en charge le financement de la réfection du retable ainsi que celui de l'achat de l'orgue. Mais, à ce jour il n'y a aucun montant connu

La fin des travaux de l'église semble être prévu pour avril 2020.

- **Presbytère de Saint Martin** : les volets roulants sont posés. Des devis sont en attente pour la peinture des huisseries ainsi que celle du portail.
- **Accès au secrétariat** : réfection du passage devant la porte du secrétariat actuellement pavé de carreaux disjoints pour une partie et de gravillons pour l'autre partie.

### **4 - Prévisions à long terme**

- Presbytère des Portes : travaux de peinture et de remplacement des volets. Une étude sur l'aménagement du bâtiment donnant sur la rue serait à envisager
- Presbytère de La Couarde : le réaménagement du n°26 rue Pasteur est prévu, plus rapidement, en raison de l'arrivée d'un troisième prêtre. Le projet est ambitieux. Dans l'attente, le prêtre arrivant en septembre sera logé au n°40 rue Pasteur.
- Presbytère de Saint Martin : des travaux de peinture intérieur sont à prévoir dans le salon et le couloir.

En ce qui concerne ces réalisations qui sont très onéreuses et à la charge de l'ensemble pastoral il est souhaité que les famille invitée par les prêtre pendant la période d'été participent financièrement aux charges affectées à l'eau, à l'électricité et au ménage.

### **5 - Questions diverses**

=> Participation financière de l'ensemble pastoral au projet diocésain.

Le P Cottureau rappelle que le conseil économique avait donné son accord pour une participation lors du projet de « Sainte Eustelle ». Ce projet devenu caduc par l'abandon de

l'évêché et la vente du bâtiment à « Habitat Humanisme ».

Puis l'ensemble pastoral avait été sollicité pour le rachat du bâtiment destiné à l'hébergement de la librairie du « Puits de Jacob ». Cette demande a été classée sans suite !

Cette fois, c'est un appel qui est fait pour la réhabilitation de la maison diocésaine.

L'ensemble pastoral pourrait y répondre favorablement à la condition que cette aide soit ciblée sur la création de logements (petits studios) pour les prêtres à la retraite.

Cette solution pallierait la fermeture de la maison de Voiville et permettrait aux prêtres âgés de rester en contact avec leurs connaissances.

Le Père Samoride confirme cette perspective qui permettrait d'atténuer le sentiment de déracinement des prêtres par rapport à la vie en paroisse.

M Lefort présente la rénovation de la maison diocésaine de Saintes. Le coût a été évalué à 3,5 millions pour une surface de 3500m<sup>2</sup> sur 3 niveaux. Ce bâtiment recevrait les services diocésains, des hébergements pour les prêtres (10), des chambres et un lieu de vie pour des étudiants, des salles de réunions, une bibliothèque et les archives.

Le financement de ce projet s'appuie sur les fonds propres de l'évêché, sur un appel aux dons et sur un emprunt.

La cote part financière demandée à l'ensemble pastoral est de 350 000€.

Le conseil économique donne son accord à la majorité des voix des membres présents.

=> Le conseil économique valide également la demande de RCF ( 1 575€) afin d'acquérir un studio mobile. Ce matériel technique lui permettrait d'assurer des reportages dans les paroisses du diocèse.

=> Le Père Cottureau rappelle qu'il doit être informé de toutes quêtes aux portes des églises et demande d'être très vigilants pendant les mois de juillet et août, mois pendant lesquels elles ne sont pas admises.

=> Dernier point resté sans réponse : comment marquer la reconnaissance de l'ensemble pastoral aux personnes qui font preuve d'un dévouement sans faille depuis plusieurs années au service de l'Église.